

**VILLE  
DE  
MONT-DE-MARSAN**



20 FEVRIER 2004

*Direction Générale des Services  
PP/MH*

**Monsieur le Président  
de la CHAMBRE REGIONALE  
DES COMPTES D'AQUITAINE  
3, Place des Grands Hommes  
BP 618  
33 006 - BORDEAUX CEDEX**

**A l'attention de Monsieur Bernard GIREL**

R.A.R.

OBJET : Votre courrier du 21.01.2004

Références : JNG/ROD I 040 009 192



Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-jointes, mes observations relatives à votre rapport du 21 Janvier dernier.

La chambre relève la situation tendue des comptes de la ville pour la période 2001 à 2002, tout en insistant sur la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et un endettement raisonnable. Je souhaite cependant revenir sur quelques points en y apportant un certain nombre de réflexions qui me semblent importantes

**En premier lieu sur les CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

En effet, la situation tendue des comptes relevée sur cette période correspond tout à fait aux difficultés et à la problématique rencontrées par les communes, et plus particulièrement Mont de Marsan ville moyenne de plus de 32 000 habitants. En effet les charges de fonctionnement des services ont été grevées ces dernières années de nouvelles dépenses liées à des exigences techniques, tant en matière de sécurité, de conformité, de mise aux normes nationales ou européennes, ceci allant dans le sens de la sécurité des biens, du patrimoine, des agents de la collectivité mais aussi en réponse aux nouveaux besoins des citoyens dans leur vie quotidienne sur la commune.

Par ailleurs, les charges de personnel, outre les augmentations déjà signalées sur les cotisations CNRACL, ou les dépenses nouvelles en matière de suivi médical, répondent désormais à une nécessité de disposer de services plus étoffés pour la satisfaction des besoins de la population, le fonctionnement des dix écoles primaires et onze écoles maternelles, le fonctionnement des services techniques en matière d'urbanisme et d'environnement. C'est en ce sens que 30 agents supplémentaires ont été recrutés entre 1997 et 2001. Sur cet effectif, 5 l'ont été au sein d'un nouveau service de proximité, à savoir l'ilotage dans les quartiers de la ville. 8 autres l'ont été pour le renforcement des services administratifs qui ont permis la création du service scolaire et la transformation du service du personnel en un véritable service des ressources humaines (gestion de l'absentéisme, de la formation et du CHS avec la création d'un ACOMO notamment). 3 autres encore l'ont été pour renforcer les actions post et périscolaires et enfin 17 ont renforcé les services techniques et des espaces verts. J'ajoute que sur ces 30 recrutements, 19 l'ont été après une durée de 5 ans correspondant à la fin de contrats d'emploi consolidé.

Enfin, s'agissant des emplois jeunes, il s'agit d'une volonté municipale de lutter contre l'exclusion et la précarité et de favoriser l'ouverture du monde du travail à des jeunes peu ou pas diplômés.

De même, les autres charges de fonctionnement et notamment les contributions obligatoires ont progressé de façon significative : que ce soit au niveau des dépenses pour le SDIS (plus 5% tous les ans pendant 4 ans, et plus 8% pendant un an), que ce soit dans le cadre de l'environnement pour la mise en place du tri sélectif,

De l'ensemble de ces charges de fonctionnement en augmentation, et comme l'indique la Chambre, la ville est restée dans une maîtrise globale de ses dépenses.

### **En second lieu, l' ENDETTEMENT**

Dès lors dans ses débats d'orientations budgétaires des exercices 2001, 2002, et 2003, la ville a souligné au-delà des difficultés liées à l'évolution de ses charges, la nécessité de continuer à maîtriser son encours de dette.

La Chambre note bien que l'endettement de la ville est raisonnable, qu'elle dispose d'un taux d'endettement bien inférieur au 20% toléré, et que l'encours par habitant est en dessous de la moyenne nationale et régionale. Aujourd'hui ces ratios sont toujours respectés, et ont même été améliorés. J'ajouterais que le taux moyen de la dette de la ville, est l'un des plus bas par rapport à ceux enregistrés pour des villes de même strate démographique.

Le niveau des frais financiers payés réellement, la composition de l'encours de dette de la ville aujourd'hui, à la fin de l'exercice 2003, permettent de voir que la ville est très attachée à la maîtrise globale de son endettement. Le retour à un ratio endettement épargne brute inférieur à 11 années en est le témoignage.

**En troisième lieu, les RECETTES**

Les ressources des collectivités sont un élément sensible du budget d'une ville. Globalement le niveau des ressources de la ville est faible, tant sur le produit des services, que sur les dotations reçues de l'Etat. Dès lors, la fiscalité représente la principale variable d'ajustement, variable à laquelle on doit faire très attention, compte tenu de la faiblesse des bases d'imposition qui sont représentées par les seules trois taxes ménages.

Au terme de l'exercice 2003, et dans le cadre des objectifs que s'est fixé la ville lors des orientations budgétaires 2002 et 2003, on peut constater d'une part, aujourd'hui une nette amélioration de l'épargne de gestion et de l'épargne brute, avec un bon comportement des ratios d'endettement, ou d'évolution des dépenses.

D'autre part, l'exercice 2004 et l'exercice 2005 doivent permettre de retrouver une épargne disponible positive, tout en restant sur un niveau d'endettement toujours raisonné, et une fiscalité limitée au coût de la vie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**LE SENATEUR-MAIRE,**



**Ph. LABEYRIE.**